

Spécial | Municipales en Charente : Cognac bascule à droite



La deuxième ville de Charente a rebasculé à droite dimanche, après deux mandats socialistes. Le divers droite Morgan Berger l'a emporté avec 15 points d'avance sur le successeur désigné du maire sortant.

C'est un second tour quasi-identique au premier qui s'est joué ce dimanche en Charente. À Cognac, deuxième ville du département, le divers droite Morgan Berger a remporté la mairie avec 41,45% des voix, soit 12 points de plus qu'à la mi-mars. Un raz-de-marée auquel ses rivaux n'auront pas pu faire face : le divers gauche Jonathan Muñoz, soutenu par le maire sortant, reste deuxième avec 26,36% des voix, talonné par le divers droite Jean-Hubert Lelièvre avec 24,37. En revanche, Damien Bertrand (LREM) ralentit de façon spectaculaire, passant sous la barre des 10% (7,81%).

Pour Morgan Berger, agent immobilier de 32 ans, c'est un rêve de gosse qui se réalise. Chiraquien dès son plus jeune âge, il a gravité dans la sphère politique et militante de droite avant de quitter Les Républicains. Sa liste rassemble d'ailleurs des sensibilités proches de la gauche et du centre. Sans doute son projet « terre-à-terre », comme l'ont reconnu ses rivaux, a-t-il convaincu les Cognaçais.

Vers un 6e mandat Nebout à Soyaux

C'était prévisible : dans la troisième ville de Charente, le maire sortant François Nebout est confortablement réélu avec 41,23% des voix. Celui qui avait annoncé son retrait de la vie municipale avant de faire volte-face rempile pour un sixième mandat.

Son ancien premier adjoint, Frédéric Cros, bascule donc dans l'opposition avec 29,89% des voix. Du côté de la gauche, c'est la déception. William Jacquillard n'a pas suscité l'adhésion, avec seulement 9,68% des voix. La liste citoyenne menée par Cédric Jégou fait bien mieux en remportant 19,27% des voix.

Abstention record dans le département

Mais comme partout en France, ce second tour est marqué par une abstention record. Moins d'un charentais sur deux s'est déplacé jusqu'aux urnes : 45,17% ont voté, une baisse de 16 points par rapport au 2nd tour de 2014 (61,79%). À Cognac, seuls 40,32% des électeurs sont allés voter, quand ils ne sont que 38,31% à Soyaux.

Désormais, c'est dans les agglomérations qui se jouera la suite. Grand Cognac restera-t-elle dirigée par l'UDI

Jérôme Sourisseau (réélu au 1er tour), ou le nouveau maire de Cognac tentera-t-il d'en ravir le siège ? Quant à Grand Angoulême, c'est un duel droite-gauche qui s'annonce serré entre le maire Les Républicains Xavier Bonnefont (réélu au 1er tour avec le soutien de LREM) et le sortant socialiste Jean-François Dauré (réélu au 1er tour).

Julien Bonnet

Crédit Photo : Julien Bonnet
Publié sur aqui.fr le 29/06/2020
[Url de cet article](#)